

Bonnes pratiques de l'accès ouvert

Ne pas céder tous ses droits aux revues et/ou aux éditeurs

Les contrats de cession de droits peuvent être amendés pour refléter les choix des 2 parties : il est ainsi possible de faire ajouter à un contrat un avenant précisant votre souhait de pouvoir déposer vos contributions dans une archive ouverte.

Éviter les revues hybrides

Le modèle « hybride » est fréquemment remis en cause car il implique qu'une institution paye plusieurs fois pour l'accès au même document : le coût de l'abonnement institutionnel pour l'accès aux articles sur abonnement + les APC pour les articles en OA .

Fuir les éditeurs prédateurs

Le modèle des APC a fait émerger des revues « prédatrices » : elles démarchent de manière agressive, garantissent à l'auteur une relecture et une publication rapide (sous quelques jours ou semaines), mais n'opèrent aucun contrôle éditorial (absence de comité scientifique, processus de relecture défaillant voire inexistant...). Ces revues n'ont pas de valeur scientifique et ne sont pas reconnues par la communauté. Elles cherchent à faire du profit sur le dos des auteurs souvent pressés de publier pour obtenir un meilleur classement ou une promotion.

Créer son identifiant ORCID

ORCID est un identifiant numérique pour le chercheur. Créé par une association internationale rassemblant les différents acteurs de l'édition scientifique, il vise à repérer de manière univoque l'auteur dans les travaux de recherche publiés. Il est utilisé dans de nombreuses applications liées à la publication, aux demandes de financement, au dépôt dans les archives ouvertes.

Utiliser les réseaux sociaux en complément d'une archive ouverte

Les réseaux sociaux académiques permettent de suivre l'actualité des chercheurs et de partager ses travaux. Ce sont des entreprises privées, proposant ces services « gratuitement », en échange de vos données personnelles et des données générées par votre activité de recherche ; la revente de ces données est à la base de leur modèle économique. Elles font signer des conditions d'utilisation qui ne respectent ni vos droits, ni ceux de votre éditeur.

Assurer la pérennité de ses documents

Le dépôt en archive ouverte garantit une conservation à long terme des articles, ce qui n'est pas forcément le cas des plateformes des éditeurs commerciaux. Certains programmes de financement requièrent en outre le dépôt en archive ouverte de tous les articles publiés dans le cadre de projets qu'ils ont financés.

EN SAVOIR PLUS

3 modèles d'avenants au contrat

Qu'est-ce que la voie dorée ?

Avant de publier, éviter les prédateurs avec Think, Check, Submit

Pour trouver des revues en OA de qualité dans son domaine, consulter le DOAJ

Pour être reconnu rapidement sur la plupart des plateformes, renseigner son ORCID